

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### MW MULTI-CAPS EUROPE

ACTION CI-P : LU1868452340

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV MW ASSET MANAGEMENT

### Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indice de référence DJ STOXX 600 NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée.

Cet indice reflète l'univers d'investissement du Compartiment, mais il ne contraint pas sa gestion.

Ce Compartiment conforme aux normes européennes est géré de façon active et discrétionnaire. Afin d'atteindre cet objectif, 75% à 110 % maximum est sur les marchés d'actions de tous secteurs d'activité et de toutes tailles de capitalisations, dont :

- 0% à 25% sur les marchés d'actions non européennes (pays de l'OCDE ou émergents),
- De 0% à 25% en instruments de taux, du secteur public et privé, de notation minimale à l'acquisition A- pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation jugée équivalente au moment de l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion,
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro.

Il ne s'expose pas sur le marché des obligations convertibles.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 110% de l'actif.

Le Compartiment peut être investi à hauteur de 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM.

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés. Le gérant interviendra sur les dérivés soit pour couvrir, soit pour augmenter son exposition actions. Le recours aux dérivés pourra servir pour couvrir le risque de change.

Le Compartiment est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) en France.

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 16h auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré (J+2).

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Le compartiment capitalise ses revenus.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité du Compartiment (depuis sa création) complétées, sur la période de référence (5 ans) par celle du benchmark (volatilité inférieure à 25%).

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé dans la catégorie de risque 6 du fait de son exposition aux actions de la zone euro, pouvant entraîner une très forte volatilité et donc de fortes variations de la valeur liquidative qui induisent un profil de risque et de rendement élevé.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans cet indicateur :

*Risque lié à la faible liquidité de certains titres :* le volume des échanges sur ces titres peut-être réduit, entraînant des mouvements de marché plus marqués (à la hausse comme à la baisse) que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative pourrait avoir le même comportement.

Il convient de se référer à la note détaillée de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2% maximum
Frais de sortie :	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	2,45%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance :	20% de la surperformance du compartiment par rapport à son indicateur de référence.

\* Ce chiffre se fonde sur une estimation des frais courants sur un exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation exceptés dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com)

## Performances passées

Le compartiment ne bénéficie pas d'un historique suffisant pour être affiché. La première période affichée sera 2019.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Forme juridique : Compartiment d'une SICAV de droit luxembourgeois, destiné particulièrement aux investisseurs institutionnels.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW Asset Management 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com). Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW Asset Management 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com).

La SICAV propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La Politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La société de gestion MW GESTION est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27 août 2018.